



Compte-rendu de la réunion de conseil du 02/06/2014

L'an deux mille quatorze, le 02 du mois de juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre MELOT, Maire.

Etaient présents :

- ✓ Mesdames Isabelle Denis, Martine Frogeais, Bernadette Combettes, Anne Marie Morlier, Laurence Morice, Pauline Saglio, Chrystèle Lefevre.
- ✓ Messieurs Melot Pierre et Michel, Dominique Grégoire, Gilbert Georgeault, Samuel Tavvry, Arnel Godais

Absents excusés : Messieurs Benoit Poulain, Yves Lehuerou kérisel.

Monsieur Yves Lehuerou Kerisel donne procuration à Dominique Grégoire.

Secrétaire de séance : Anne Marie Morlier.

.....
Mr le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour :

Demande faite par Monsieur Richard TONDOUX, du restaurant le Quincampoix, pour aménager une rampe d'accès handicapés devant son bar-restaurant.

1) Demande d'aménagement d'une rampe d'accès handicapés devant le restaurant Le Quincampoix

Mr Richard TONDOUX doit, pour répondre aux normes handicapées, faire construire une rampe d'accès handicapés devant son restaurant. Cette rampe d'accès empiéterait sur une place de parking actuel et cela obligerait à refaire la bordure de trottoir.

La commission voirie se rendra sur place pour voir les travaux à effectuer. Le conseil à l'unanimité donne son accord de principe.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

2) 6.4- Autres actes réglementaires : Mise à jour du plan communal de Sauvegarde

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité rend obligatoire l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde pour les communes dotées d'un plan de prévention de risques naturels prévisibles ou technologiques. Toutefois, la préfecture d'Ille-et-Vilaine a souhaité que l'ensemble des communes du département soit couvert par un Plan Communal de Sauvegarde. C'est dans ce cadre que les communes de la Communauté de Communes du Pays Guerchais travaillent depuis un an à l'élaboration de leur propre Plan Communal de Sauvegarde.

Il s'agit d'un document unique qui contribue à l'information préventive et à la protection de la population et qui détermine en fonction du ou des risques les mesures de sauvegarde immédiates des personnes.

Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune élaboré et voté le 09 décembre 2013 et doit être mis à jour suite aux élections municipales du 23 mars 2014 au niveau de la base de données du conseil municipal.

Le conseil municipal valide la mise à jour du plan communal de sauvegarde. Celui-ci sera envoyé par mail aux membres du conseil municipal.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

3) 8.3- Voirie : Devis pour les panneaux de signalisation

- a) Suite à la réunion du 28/04/2014, le conseil municipal DECIDE de valider la mise en place de 2 radars pédagogiques dans le bourg de Moulins.

Un devis de la société « self signalisation » a été proposé:

- Radar pédagogique avec batterie rechargeable sur candélabre.

- b) Un devis est proposé pour remplacer le signalement du virage dans le sens la Guerche-Rennes.

Le conseil municipal décide :

- d'acheter 2 radars pédagogique au prix unitaire 1850.00 H.T.
- de remplacer le panneau clignotant 3 feux situe en haut de la rue de la Métrie, par un panneau clignotant virage dangereux au prix de 520.00 HT et de poser 3 panneaux fléchage bleu au niveau du virage, au prix unitaire de 30.19 H.T.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

4) 8.3 – Voirie : Travaux route de Chancé : Devis Colombel

L'entreprise Colombel a envoyé un devis pour les travaux d'aménagement de la route de Chancé.

Le conseil municipal décide :

- Pose de buses renforcées et d'empierrement du coté du lotissement des Ormeaux pour créer une zone de stationnement.
- Pose de buses renforcées et d'empierrement de l'autre coté pour créer un passage piétonnier.

Le montant du devis de l'entreprise COLOMBEL s'élève à 2912.00 H.T.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

5) 8.9- Culture : Festival désARTiculé : dérogation de fermeture plus tardive de la salle communale

Le festival DésARTiculé souhaite avoir une dérogation de fermeture jusqu'à 4h du matin de la salle communale.

Le conseil municipal valide la demande de dérogation

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

6) 7.5 : Subventions : Médiathèque : achat de livres, CD, et documents divers

a)- M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'à ce jour, la commune de Moulins attribue un budget de 2 € par habitant et par an, pour l'achat de livres, CD et documents divers, pour renouveler le stock de la bibliothèque, il indique qu'il convient de solliciter le versement de la subvention dans le cadre du contrat de territoire-volet fonctionnement.

- les subventions dans le cadre du contrat de territoire-volet fonctionnement pour l'achat de livres, CD et documents divers 2 € x 666 habitants = 1 332 €

b)- le réseau des 5 bibliothèques créé une commission et il faut désigner un représentant de chaque commune.

Mme Bernadette COMBETTES se propose de représenter cette commission comme représentante « titulaire » et Mme Martine « FROGEAIS » représentante suppléante.

Le conseil Municipal valide :

- Le versement de la subvention pour un montant de 1332 €.
- La nomination de Bernadette COMBETTES et Martine FROGEAIS en tant que représentantes de la commune.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

7) 2.1 Document d'urbanisme : Convention utilisation extranet SIG de vitré communauté

Pour répondre aux besoins des agents de Vitré Communauté, des élus et personnels municipaux, Vitré communauté a mis à leur disposition un Système d'Information Géographique (SIG) destiné à faciliter la consultation de données géographiques. L'Extranet cartographique mis en place par Vitré communauté, leur assure la diffusion des données cadastrales, de référentiels géographiques et de données métiers.

La commune de moulins, étant adhérente de vitré communauté, bénéficie d'un accès gratuit à l'extranet SIG de Vitré communauté.

Pour cela, il est nécessaire de signer la charte d'utilisation et la convention d'utilisation de l'extranet SIG de Vitré Communauté pour une durée d'un an, reconductible par tacite reconduction.

De plus, Il faudra donc résilier avec la Société Berger-Levrault le service SIG, que la commune utilisait actuellement.

Le conseil Municipal valide :

- La signature de la charte d'utilisation par Mr LE MAIRE
- Demande à Mr LE MAIRE d'adresser un courrier à la Société BERGER-LEVRAULT pour résilier le service SIG

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

8) 5.3 : Désignations de représentants : commissions de vitré communauté

Lors du conseil Municipal du 28/04/2014, des élus de moulins se sont positionnés sur des commissions de vitré communauté.

La liste est la suivante :

FinanceS, Fiscalité : Gilbert GEORGEAULT ; présidée par Auguste FAUVEL

Sport : néant présidée par Dominique KERJOUAN

Jeunesse : néant

Développement économique : Yves LEHUEROU KERISEL

Identité, Communication et évènementiel: Anne Marie MORLIER ; présidée par Teddy REIGNER

Culture : Bernadette COMBETTES ; présidée par Marie-Cécile DUCHESNE

Transport : Pierre MELOT ; présidée par Bernard RENO

Aménagement/urbanisme ; présidée par Louis MENAGER

Logement ; présidée par Pierre DESPRES

Groupe de travail SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) ; présidée par Louis MENAGER

Développement durable- Plan Climat Energie ; présidée par Nathalie CLOUET

Trois autres commissions vont être créées

- Commission usages numériques et informatique ; présidée par Michèle PRACHT
- Commission jeunesse ; Présidée par Thierry TRAVERS
- Commission santé

Pauline SAGLIO, se présente dans la commission Jeunesse. Le conseil municipal valide les représentants.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

9) 8.1- Enseignement : Temps d'activité périscolaire (TAP)

La semaine à 4.5 jours s'effectuera à partir de la rentrée scolaire prochaine. Lors de la réunion du 20/05/2014 avec la commission affaires scolaires et les enseignantes de Boistrudan et Moulins, ainsi que le maire de Boistrudan.

Il a été décidé de faire un partenariat avec :

Le centre social : coût annuel est d'environ de 5 600 €

L'office des sports : coût annuel est d'environ de 5 700 €

La commune percevra une aide l'état de 90€ par élèves scolarisés soit environ 5 000 €.

Le résiduel à charge pour la commune de Moulins et de Boistrudan sera de l'ordre de 3 000€ pour chacune des communes. Un prorata sera fait pour chaque commune en fonction du nombre d'élèves.

Le conseil Municipal valide la mise en place des Temps d'activités périscolaire.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

10) 8.1- Enseignement : Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) le mercredi

Lors de la réunion du 20/05/2014 avec la commission affaires scolaire et les enseignantes de boistrudan et moulins. Il a été décidé de faire un partenariat avec le centre social pour la mise en place d'un centre de loisirs, le mercredi après-midi à Moulins de 13h30 à 19h.

Un service de restauration sera assuré pour les élèves qui le souhaitent.

Le coût résiduel à la commune sera de 6 200 € à l'année.

Le conseil Municipal valide la mise en place de l'ALSH.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

11) 8.9- Communication : proposition d'un nouveau logo pour moulins

Plusieurs logos ont été proposés

(cf page annexe)

Le conseil municipal à consulter les différents logos présentés, la préférence du logo se porte dans la série A. Pauline SAGLIO doit affiner celui-ci. Une nouvelle proposition sera soumise au vote au prochain conseil.

| | | |
|-----------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 0 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|-----------------|-------------------|-----------------------|

12) 8.9- Communication : Création d'un site internet de moulins

La Commune a décidé de mettre en place un site internet.

Il est en cours d'élaboration.

Un point sera fait sur l'état d'avancement du site internet.

La commission communication travaille sur le projet, un point sera fait au prochain conseil.

| | | |
|-----------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 0 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|-----------------|-------------------|-----------------------|

13) Les résultats INSEE du recensement de la population 2014

L'INSEE a envoyé les résultats du recensement de la population 2014.

Recensement de la population - Enquête de recensement 2014

Commune : 35 198 MOULINS

Comptages issus de la collecte - Communes de moins de 10 000 habitants

COURRIER ARRIVÉ LE
 15 MAI 2014
 MAIRIE de MOULINS
 (ville et villages)

| | Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune) | Décomptes de l'INSEE |
|--|---|----------------------|
| Adresses d'habitation (a) * | 302 | 302 |
| Dossiers d'adresse collective (d) | 9 | 9 |
| Résidences principales (e + m) (y compris les retours directs Insee) | 269 | 269 |
| Total des logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants (f + g + h) | 41 | 41 |
| Total des logements enquêtés (i + m) (y compris les retours directs Insee) | 310 | 310 |
| Total des bulletins individuels (p) (y compris les retours directs Insee) | 710 | 709 |
| Fiches de logement non enquêté (k) | 2 | 2 |
| Total des logements d'habitation (o) | 312 | 312 |
| Feuilles de logement des habitations mobiles (q + u) (y compris les retours directs Insee) | 0 | 0 |
| Bulletins individuels des habitations mobiles (r + v) (y compris les retours directs Insee) | 0 | 0 |
| Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles (s) | 0 | 0 |
| Bulletins individuels des personnes sans abri (w) | 0 | 0 |

(*) les lettres renvoient aux lignes du bordereau de commune (imprimé n° 13)

| | | |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|-----------|------------|----------------|

14) Décision Modificative N°1 du Budget communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de rectifier le montant voté le 28/04/2014, du budget communal au niveau chapitre 13, au 73111, intitulé « Taxes Foncières et d'habitation », suite au contrôle de la préfecture. Il est proposé à présent d'approuver la décision modificative n°1, comme détaillée ci-après, pour intégrer ce nouveau montant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes :

733111 : 143 239 € au lieu de 143 256 € soit une différence de 17€

Le conseil municipal valide la décision modificative.

| | | |
|-----------|------------|----------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|-----------|------------|----------------|

15) Comité de jumelage de la Pologne : Nomination d'un délégué

Dominique GREGOIRE se propose comme Délégué du Comité de jumelage de la Pologne

Le conseil municipal accepte la candidature de Dominique GREGOIRE.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

16) Manifestation : Rassemblement des véhicules anciens

Une manifestation d'anciens véhicules de l'Ille et Vilaine est prévue vers le 13 ou 14 avril 2015 à Moulins.

Il aurait souhaité savoir s'il y aurait une structure d'accueil pour le repas du midi qu'il organiserait.

Le conseil municipal accepte que la manifestation s'arrête à Moulins, les dates sont à confirmer.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

17) Restauration scolaire : réengagement et validation de la tarification.

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de se réengager pour un an avec la société « Océane restauration » et de garder le même prix des repas, soit 3,45€.

Le conseil municipal valide le réengagement auprès d'Océane restauration pour un an.

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 14 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

18) Questions diverses

Chemin de la Hussonniere : Mr le Maire a demandé un rendez vous avec le syndicat de eaux. Le rendez vous est fixé au mercredi 18 juin 2014 à 11 h.

Mini Bolides : Mr Guy BERKEN prend la parole à la fin de la réunion de conseil. Il demande de faire stopper les mini bolides thermiques pour cause de nuisance sonores. Le conseil doit revoir le problème.

La secrétaire de séance
Anne Marie MORLIER



Le Maire
Pierre MELOT

